

Ukraine : l'UE se mobilise face à l'hiver

Description

Le 20 décembre 2019, la Commission européenne a publié un communiqué de presse annonçant la mobilisation de 8 millions d'euros pour venir en aide aux populations vulnérables affectées par le conflit en Ukraine.

Janez Lenarčič, Commissaire européen chargé de la gestion des crises souligne que ce financement supplémentaire a pour but premier de soutenir les populations confrontées aux rudes conditions hivernales. Il précise que l'UE apporte « de l'aide aux personnes les plus vulnérables de part et d'autre de la ligne de contact », même si le communiqué rappelle également que les équipes chargées d'apporter une aide humanitaire se heurtent parfois à un accès restreint à certaines zones.

Cette aide de 8 millions d'euros devrait être consacrée en priorité à la réparation d'habitats et de centres médicaux, à la facilitation de l'accès à ces centres et à l'achat de médicaments et du matériel nécessaire à leur fonctionnement. Le chauffage et l'accès à l'eau sont également ciblés par cette aide communautaire dont la gestion a été laissée à la charge d'ONG, d'agences onusiennes et du Comité international de la Croix-Rouge.

Le texte du communiqué en profite enfin pour noter que l'UE appelle toujours « à la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk ».

En juillet 2019, Donald Tusk et Jean-Claude Juncker, respectivement président du Conseil européen et président de la Commission européenne à l'époque, s'étaient entretenus avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky. La question de l'assistance financière de l'UE à l'est de l'Ukraine avait alors été abordée. Finalement, en 2019, l'aide financière humanitaire de l'UE pour l'Ukraine s'est élevée à 23 millions d'euros, pour une somme totale de 3 milliards d'euros depuis 2014.

Sources : Reuters, Communiqué de presse de la Commission européenne.

date créée

11/01/2020

Champs de Meta

Auteur-article : Juliana Barazer